

16/08/2014

Souscription Bientôt des travaux sur le fort



De nombreuses personnalités étaient présentes lors de la signature de cette convention

Une souscription pour faire la réfection du mur d'entrée du fort de Bourlémont vient d'être lancée, en présence de Simon Leclerc, président de la Communauté de communes du bassin de Neufchâteau, Bertrand Nicolas, directeur de la CCBN, Jackie Frémont de la fondation du patrimoine, Richard Cravageot, président de l'association « Les amis du fort de Bourlémont ».

La première souscription avait été lancée en 2010. « Là des dons ont été faits pour environ 14 000 €, et la fondation du patrimoine abonde par une subvention complémentaire de 12 000 €. Les travaux débuteront au mois de septembre et dureront deux mois », explique Jackie Frémont.

La souscription auprès de la fondation du patrimoine va donc permettre de pouvoir restaurer le mur de soutènement de l'entrée du fort. L'occasion de rappeler que cet héritage patrimonial est la propriété de la communauté de communes du pays de Neufchâteau. Il est entretenu et géré par l'association des amis du fort de Bourlémont.